



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**

CONSEIL COMMUNAL

Le 19 mars 2019

**Préavis N° 04/2019 relatif à la rénovation des collecteurs d'eaux usées et claires, le remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie, la rénovation de la surface routière et le remplacement du dispositif d'éclairage public au chemin de Leyterand**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 18 mars 2019 présidée par Monsieur Jacques Reymond, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 04/2019,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Autoriser la municipalité à exécuter les travaux pour un montant total de CHF 745'000.- ;
- Autoriser la municipalité à encaisser les différentes subventions ;
- Autoriser la municipalité à signer tous les documents nécessaires ;
- Financer la dépense par un emprunt si nécessaire ;
- Autoriser la municipalité à amortir cette dépense sur 30 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 18 mars 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

  
Jacques Reymond

La secrétaire

  
Séverine Rotondo

